



Licence Professionnelle

Aménagements Paysagers : conception, gestion, entretien

« Design des Milieux Anthropisés »

Diplôme de niveau 6 du Ministère de l'Enseignement Supérieur

 11 mois

 Sessions régulières

 CFPPA Site des Vaseix

OBJECTIFS

Préparer à la capacité d'innovation en conception, design participatif, co-création et gestion des aménagements paysagers et cela dans une démarche de préservation de la biodiversité, d'économie des ressources, d'intégration des enjeux sociétaux présents et à venir.

Le design des milieux anthropisés, c'est-à-dire aménagés, habités ou gérés par les êtres humains, consiste à fonder les choix de conception, gestion, entretiens paysagers sur les enjeux éthiques et sociétaux. Dans ce cadre, la formation prépare les apprenants à associer aux visées nourricières, écologiques, thérapeutiques, sociales, la question du mieux-vivre individuel et collectif sur le long terme.

PUBLIC

Formation continue :

- ➔ Salarié, hors secteur, en démarche de reconversion professionnelle
- ➔ Salarié en exercice dans le secteur souhaitant se professionnaliser
- ➔ Demandeur d'emploi (*sous réserve d'acceptation du dossier de financement*)

Formation par alternance :

- ➔ Étudiant issu de l'université (filière générale à dominance Environnement, Géographie) ou des filières BTS/BTSA dans le domaine de l'aménagement paysager, de la Gestion et de la Protection de la Nature qui bénéficiera d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Formation à la carte : Pour toute personne qui souhaite, dans le cadre de la formation continue ou dans un cadre personnel, suivre une ou plusieurs matières, une ou plusieurs unités d'enseignements.

Prise en compte des besoins spécifiques liés au handicap (plus d'informations : sur www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr)

- ➔ **Être titulaire d'un diplôme de niveau 5** et avoir un projet professionnel construit en relation avec les métiers du paysage + une expérience professionnelle ou autodidacte liée au paysage ou/et aux pratiques culturelles.
- OU**
- ➔ **Avoir obtenu l'équivalence d'un diplôme de niveau 5** par Validation des Acquis Professionnels.

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Mme Nicole PIGNIER

Campus Vanteaux

87036 LIMOGES

05 55 43 55 97

nicole.pignier@unilim.fr

CONTACTS

CFPPA Les Vaseix-Bellac

M. Eric GAYOUT

Site des Vaseix

87430 VERNEUIL SUR VIENNE

05 55 48 44 30

cfppa.limoges@educagri.fr

ORGANISATION
PÉDAGOGIQUE

COMPÉTENCES
ET EMPLOIS VISÉS

Durée

+/- 11 mois à partir de septembre

Rythme de formation

- Selon les profils
- 17 semaines en Centre (539 h au total)
- 32 semaines en Entreprise

**FORMATION
EN ALTERNANCE**

- ✓ **Contrat d'apprentissage**
- ✓ **Contrat de professionnalisation**
- ✓ **Compte Personnel de Formation...**

En formation initiale : Ce statut concerne les étudiants titulaires d'un Bac +2 minimum qui bénéficieront d'un contrat d'apprentissage.

En formation continue : Ce statut s'adresse aux personnes pouvant justifier de 6 mois d'expérience professionnelle. Consultez-nous pour connaître nos données tarifaires et constituer votre dossier de financement.

COMPÉTENCES :

- Réalisation de diagnostic écologique environnemental d'un site à façonner, à restaurer ou à réhabiliter, réalisation de diagnostics patrimoniaux et approche socio culturelle du projet paysager
- Méthodologie de la conception du projet dans un processus de design participatif des milieux paysagers
- Gestion des milieux paysagers anthropisés
- Animation d'une équipe pluridisciplinaire et communication sur le projet

EMPLOIS VISÉS :

- Chef de projet co-création paysagère à but nourricier, thérapeutique, éducatif ou social
- Chef de projet innovation architecture paysagère
- Gestionnaire du patrimoine arboré et biodiversité
- Collaborateur du concepteur paysagiste, du gestionnaire d'espaces naturels
- Formateur en design paysager

TARIFS
ET CHIFFRES
CLÉS

Les tarifs, taux de réussite, taux de satisfaction et taux d'insertion sont disponibles sur notre site internet.

Le coût de la formation peut être pris en charge dans le cadre d'un **contrat d'apprentissage**, d'un **contrat de professionnalisation**, d'un **Congé Personnel de Formation**. Nous consulter pour tout autre financement.

Conditions générales de vente disponibles sur www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr
Il n'y a pas de frais pédagogiques.

DÉLAIS
D'ACCÈS

Suivant résultats de votre positionnement.

RÉMUNÉRATION

Selon le financement de votre formation une rémunération peut vous être attribuée. Les tarifs, taux de réussite, taux de satisfaction et taux d'insertion sont disponibles sur notre site internet. www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr

RÉFÉRENTE
HANDICAPE

Estelle N'GUYEN - estelle.nguyen@educagri.fr

CONTENU DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS « DESIGN DES MILIEUX ANTHROPISÉS »

<p>UE 1 10 ECT</p>	<p>Milieus paysagers, perceptions, représentations et acceptabilité du changement</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Histoire du paysage, des gestes et des techniques de représentation paysagère Lectures de terrain ◆ Philosophie de la perception et relation au vivant ◆ Représentations et acceptabilité du changement ◆ Styles de jardins et enjeux de conception : problématique de restauration et d'évolution des jardins ◆ Espaces paysagers et relation au bâti 	<p>90 H</p>
<p>UE 2 10 ECT</p>	<p>Design des milieux et architecture paysagère innovante</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Design participatif : créations paysagères thérapeutiques, sociales et éducatives ◆ Design des paysages et développement durable ◆ Architecture des paysages urbains et écologie ◆ Gestion de projet (réunion de consultation, de concertation et de présentation du projet) ◆ Projet pluridisciplinaire 	<p>135 H</p>
<p>UE 3 10 ECT</p>	<p>Ecologie, biodiversité pour un aménagement durable du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Ecologie, biodiversité et gestion différenciée des milieux paysagers ◆ Connaissance du végétal en interrelation avec son milieu et relations sol-plante-climat ◆ Relations faune-flore : intégration, préservation, développement des relations et des équilibres faune-flore dans un espace paysager 	<p>99 H</p>
<p>UE 4 5 ECT</p>	<p>Droit et gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Droit et droit de l'environnement (national et européen). Etudes de cas ◆ Principes de gouvernance et d'animation dans une démarche d'aménagement durable. Etudes de cas 	<p>54 H</p>
<p>UE 5 8 ECT</p>	<p>Connaissances générales et optionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Langue (anglais professionnel) ◆ Pratiques de l'information et de la communication : informer et communiquer sur un projet (aquarelles, croquis, esquisses, infographie) ◆ Enseignements optionnels : <u>Option 1</u> : reconnaissance renforcée des végétaux <u>Option 2</u> : sensibilisation aux pratiques professionnelles en infrastructures paysagères (circulations—dallages—murets—fabriques—rocailles—structures bois...) 	<p>96 H</p>
<p>UE 6 7 ECT</p>	<p>Projet tutoré (groupe de 3 à 4 étudiants)</p> <p>Le concept de l'Ecole du Jardin Planétaire auquel adhère l'UNIEMA (Université Européenne des Métiers et des Arts) guidera la méthodologie du projet.</p>	<p>60 H</p>
<p>UE 7 10 ECT</p>	<p>Valorisation de l'Expérience Professionnelle : 16 semaines en entreprise (16 semaines minimum de 35h chacune)</p> <p>Elle permet de poser une réflexion sur les connaissances et compétences acquises lors du stage en entreprise par rapport au besoin d'évolution des pratiques professionnelles actuelles pour répondre aux attentes des aménagements et milieux anthropisés de demain.</p> <p>Préparation à la soutenance et soutenance du rapport : 7h</p>	<p>7 H</p>
<p>TOTAL DU PARCOURS</p>		<p>539 H</p>

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement.

L'École du Jardin Planétaire

Objectif de la charte à laquelle adhèrent nos établissements et l'UNIEMA :

Innovier en design des milieux paysagers ; accompagner l'évolution des métiers des milieux paysagers en écho avec une nécessaire conscience nourricière et environnementale.

- Intégrer le principe de préservation de la biodiversité dans la conception et la gestion des milieux paysagers.
- Faire émerger les architectures paysagères et végétales du futur dans une démarche d'innovation « low tech ».
- Préserver et transmettre les savoir-faire d'hier à la lumière des connaissances d'aujourd'hui.



Le Populaire du Centre le 24/10/2017

La première promotion en présence de Gilles Clément et de l'équipe coordinatrice.

« Le design, c'est la rencontre d'un dessin (geste, plan, schéma, concept, fonctionnalités, croquis, esquisse) et d'un dessein (objectif, but mais aussi finalité, visée éthique). Le design questionne la conception du mieux vivre individuel et collectif. »

Nicole Pignier, Le Design et le Vivant, Cultures, agricultures et milieux paysagers.

VALIDATION

Le diplôme est validé à l'obtention de toutes les Unités et un total de 60 ect. Les épreuves se déroulent lors d'oraux, d'écrits, via des productions de dossiers ou directement sur le terrain. Possibilité de valider des blocs de compétences.

ET APRÈS ?

Après l'obtention de la licence professionnelle, vous pouvez vous diriger vers un master pro en Aménagement Paysager.